

# La culture, j'y prends part



STAGES

ANIMATIONS

ENFANTS (6-12 ANS)

ACCÈS À LA CULTURE

Article 27 Liège



## TA MISSION

Ta mission consistera à apporter ton soutien lors de l'organisation de stages durant les vacances scolaires. Ces stages sont accessibles aux enfants entre 6 et 12 ans et visent à en faire des « explorateurs de culture » en collaboration avec les bibliothèques de la ville.

Tu seras donc amené, en collaboration avec l'équipe, à :

- Aider à la préparation des animations : contenu, communication et logistique
- Mettre en place de petits jeux de cohésion de groupe
- Proposer de petites animations lors des temps de pause (ex : jeux de ballon, cartes, etc.)
- Préparer les locaux et le matériel
- Accueillir les enfants
- Partager les temps de midi avec les enfants
- Aider à la création et veiller au respect de la charte du stage.

## TON ORGANISME D'ACCUEIL

Article 27 lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle des publics précarisés. En Wallonie, l'association est répartie en 14 cellules locales coordonnées par une cellule régionale. Chaque cellule travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux. Elle a pour objectifs de :

- Procurer des entrées à des spectacles, musées, théâtres, aux personnes disposant de revenus très réduits et de leur permettre ainsi l'accès à la culture.
- Organiser des activités, stages, animations, ateliers destinés au public cible, sensibilisations, découvertes culturelles et initiations artistiques.

Le nom de l'association fait référence à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) :

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. [...] »

## L'ACCOMPAGNEMENT

Tu seras toujours sous la responsabilité des professionnels de l'équipe et de ton tuteur avec lequel tu tiendras un entretien hebdomadaire de suivi.

## LIEU DE RÉALISATION

Quai Saint-Léonard 19, 4000 Liège

## DURÉE DE LA MISSION

Volume horaire : 28 heures / semaine.

Prestations Week-end : non.

## NOMBRE DE JEUNES